

## Constituer un patrimoine oral à l'université Paris Diderot : une expérience collaborative

Magali Moysan

---

### Citer ce document / Cite this document :

Moysan Magali. Constituer un patrimoine oral à l'université Paris Diderot : une expérience collaborative. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 123-132;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2013\\_num\\_231\\_3\\_5056](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5056)

---

Document généré le 15/03/2017

# Constituer un patrimoine oral à l'université Paris Diderot : une expérience collaborative

---

Magalie MOYSAN

Comme beaucoup de ses consœurs, Paris Diderot a plus de 40 ans et se situe à un tournant de son histoire : les personnels fondateurs prennent leur retraite et les nouveaux arrivants ignorent souvent les raisons de la création de l'université.

La collecte des archives présente donc un défi pour les archivistes. Or, les témoignages oraux peuvent parfaitement s'inscrire dans une stratégie d'archivage : tour à tour compléments, substituts ou moteurs de la collecte des fonds d'archives papier, ils trouvent pleinement leur place au sein du patrimoine de l'université.

## Les témoignages oraux : une source historique essentielle pour l'histoire de l'université

En 1968, la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, dite loi « Faure<sup>1</sup> », crée les universités modernes. Deux ans plus tard, le démembrement de l'université de Paris conduit à la création de l'université Paris VII, installée sur le campus de Jussieu.

L'établissement affirme peu à peu son identité : en 1994, Paris VII choisit de se placer sous le patronage de Denis Diderot en hommage au fondateur de l'Encyclopédie, et entérine le choix de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité à l'origine de sa création.

---

<sup>1</sup> Loi 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, publiée au *Journal officiel* du 13 novembre 1968.

Depuis 2013, toutes les unités de formation et de recherche – hors secteur médical – sont rassemblées sur le campus de Paris Rive Gauche (75013). Cette refondation est un tournant dans l'histoire de Paris Diderot, qui s'était longtemps construite en opposition à sa rivale Paris VI, sur le campus de Jussieu. L'heure est aux regroupements d'universités et Paris Diderot s'est engagée en 2010 dans le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Sorbonne Paris Cité<sup>1</sup>. Certains craignent alors une dilution de l'identité de Paris Diderot dans un grand ensemble universitaire où les liens historiques avec les partenaires ne sont pas toujours manifestes.

Cette tension entre protection d'une certaine identité et construction de nouvelles formes de partenariats suscite un intérêt nouveau pour l'histoire de l'établissement, et plus généralement pour l'histoire des universités françaises.

Or, force est de constater que les fonds d'archives sont lacunaires pour les périodes les plus anciennes. La création d'un bureau des archives à l'université en 1999 a permis de sauvegarder une partie des fonds, mais les déménagements successifs des services et composantes de l'université ont conduit à des disparitions malheureuses d'archives<sup>2</sup>.

La collecte des archives pédagogiques et scientifiques représente, par ailleurs, un défi pour les archivistes. Les retours d'expériences ont montré que les enseignants-chercheurs tendent à se considérer propriétaires des documents qu'ils produisent. Par méconnaissance de la législation et par manque d'informations sur les services de conservation et de classement proposés par l'université, beaucoup ne font pas appel au bureau des archives : le versement des archives pédagogiques ou scientifiques reste encore une exception.

La collecte de témoignages oraux présente donc plusieurs avantages. Lorsque les archives n'ont pas été versées, ils constituent des sources de substitution aux fonds d'archives papier. *A priori* plus faciles à collecter, puisqu'ils ne « dépossèdent » pas le témoin des traces de son activité, ils offrent une ouverture à l'archiviste pour de futures actions de collecte.

---

<sup>1</sup> Le PRES Sorbonne Paris Cité associe les universités Sorbonne Nouvelle, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13 ainsi que quatre grandes écoles ou instituts : Sciences Po, l'École des hautes études en santé publique, l'Institut national des langues et civilisations orientales et l'Institut de physique du globe de Paris.

<sup>2</sup> En 1996, plusieurs composantes de l'université quittent le campus de Jussieu dans le cadre de la première phase de désamiantage. Elles déménageront parfois plus de trois fois avant de s'installer sur le campus Paris Rive Gauche.

Lorsque le producteur a déjà versé ses archives, les témoignages apportent un éclairage complémentaire sur le contexte de production des documents. Ils constituent une excellente clef d'entrée dans les fonds d'archives scientifiques, dont la complexité peut décourager les lecteurs de prime abord.

## **La genèse du projet**

Dès 2004, le bureau des archives de l'université avait profité d'une vaste campagne de collecte pour recueillir des témoignages oraux de chercheurs et de responsables de l'Institut Jacques Monod, spécialisé en biologie. La collecte de témoignages s'est ensuite interrompue, par manque de temps et de moyens.

Elle a repris en 2012 à la faveur d'une rencontre avec le responsable du master « Journalisme scientifique » de l'université, toujours dans le cadre d'une opération de collecte. Ce master « Journalisme scientifique » forme des professionnels dans le domaine des relations entre sciences et société, capables de vulgariser les savoirs scientifiques et s'adresse essentiellement à des étudiants de formation scientifique désirant s'orienter vers le journalisme<sup>1</sup>.

Dans le cadre d'un cours d'initiation au journalisme vidéo donné en première année de master, l'enseignant souhaitait proposer à ses étudiants de nouveaux projets audiovisuels sur le principe du recueil de témoignages. Le bureau des archives cherchait de son côté à reprendre la collecte de témoignages oraux, sans bénéficier du matériel et du temps nécessaires à la réalisation de vidéos. La collaboration s'est donc construite naturellement, sur la base d'intérêts complémentaires.

Le périmètre de collecte a rapidement été défini : il s'agissait de recueillir des témoignages d'enseignants-chercheurs, pour garder une cohérence avec le programme pédagogique du master. Pour une première campagne de collecte, les enseignants-chercheurs présentaient des caractéristiques intéressantes : ils ont souvent mené une longue carrière à l'université et ont assisté à la rapide évolution de la recherche scientifique depuis les années 1970. Généralement porteurs d'une vision personnelle sur le sujet et habitués à l'expression orale, ils sont plus enclins à accepter de témoigner. Ils forment également une

---

<sup>1</sup> Description des enseignements du master : <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=formations&np=SPECIALITE?NS=854>

communauté soudée, où la retraite n'est pas synonyme de rupture totale des liens avec leur activité professionnelle et le monde universitaire. Il semblait donc plus facile de contacter d'anciens enseignants-chercheurs et de les convaincre d'accepter de livrer leur témoignage.

Afin de s'assurer que le projet répondait bien aux attentes pédagogiques du master et aux exigences du bureau des archives, il a été décidé de l'expérimenter une première année avant de le développer éventuellement à plus grande échelle.

La réussite du projet dépendait de notre capacité à concilier les objectifs patrimoniaux du bureau des archives avec les pratiques des étudiants en journalisme. Les objectifs peuvent parfois différer : le journaliste rend compte de l'information et construit le propos pour appuyer son hypothèse ; l'archiviste recueille l'information sans volonté de construire une démonstration. Le premier s'intéresse le plus souvent à l'actualité, et le second à l'histoire. La question était donc de savoir si la différence pouvant exister entre une interview et un témoignage oral était de nature à fausser le regard du lecteur potentiel sur le *corpus* constitué.

Cette difficulté a rapidement été contournée : l'objectif de l'enseignement était principalement d'apprendre aux étudiants à maîtriser la vidéo, les techniques du journalisme étant enseignées par ailleurs. Le responsable du master voyait de nombreux avantages à un partenariat avec les archives : les étudiants apprendraient à s'adapter aux exigences du commanditaire et découvriraient un milieu qui ne leur était absolument pas familier.

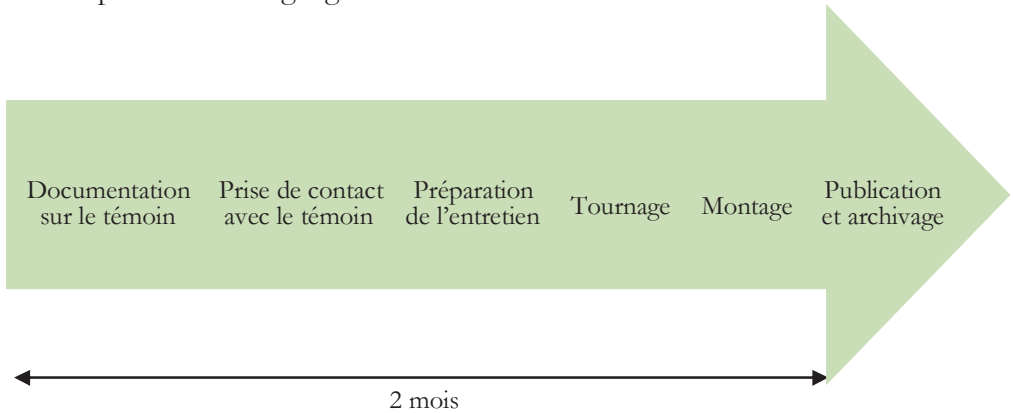
## **Le cahier des charges**

Le bureau des archives a donc rédigé une note faisant office de cahier des charges qui détaillait ses exigences dans la réalisation du projet.

Cette note rappelait dans un premier temps l'intérêt du bureau des archives pour la collecte de témoignages oraux et en développait les objectifs. La contrainte principale du projet résidait dans le délai imparti aux étudiants pour réaliser le témoignage : quelques mois, à raison d'une matinée par semaine. Il est donc parfois difficile de faire coïncider l'activité des témoins avec l'emploi

du temps chargé des étudiants. Or l'entretien doit intervenir assez tôt pour laisser du temps au montage, qui reste l'opération la plus chronophage.

Les étapes d'un témoignage oral ont été ainsi définies :



Compte tenu des contraintes de temps, le périmètre de l'entretien devait être précis et déterminé à l'avance. Il porterait donc principalement sur les projets menés par le témoin à Paris Diderot et sur ce que représentait l'université pour lui.

Le choix des témoins était crucial. Dans un premier temps, il a été décidé de donner la priorité à des personnes ayant effectué la majeure partie de leur carrière à l'université et ayant confié leurs documents au bureau des archives. Les étudiants bénéficiaient ainsi d'une source écrite facile d'accès pour se renseigner sur les activités du chercheur et construire l'entretien. Les témoins étaient également plus faciles à approcher, puisqu'ils étaient sensibles à la notion de source historique et connaissaient les activités du bureau des archives.

La diffusion du témoignage a suscité des interrogations. Le bureau des archives dispose de pages Internet sur le site de l'université mais la publication du témoignage risquait de contraindre le témoin à l'autocensure. Il a donc été décidé d'insister sur la perspective historique choisie pour réaliser ces témoignages et de laisser au témoin la décision de publication.

## **Premières expérimentations**

Le projet est proposé aux étudiants pour la première fois au cours de l'année universitaire 2011-2012 sur la base du volontariat. Deux étudiantes se sont manifestées pour constituer un premier témoignage oral.

Une première rencontre entre l'enseignant, les étudiantes et l'archiviste pose les jalons du projet. Très vite, le choix du témoin se porte sur un enseignant-chercheur en ethnologie retraité de l'université. Son parcours est atypique : après avoir commencé une carrière en physique, il se passionne pour le travail du bois et intègre l'unité de formation et de recherche (UFR) « Anthropologique, ethnologie et sciences des religions » de l'université. Responsable du laboratoire d'Ethnologie des mondes contemporains, il y étudie notamment le travail du bois dans différentes civilisations jusqu'à la fermeture de l'UFR en 2005.

Sa longue carrière à l'université permet d'aborder différentes problématiques : le changement de spécialité dans une université pluridisciplinaire, l'aventure originale de son laboratoire jusqu'à sa fermeture, ou encore la place de l'ethnologie dans le monde universitaire.

Son environnement offre également de nombreuses possibilités de tournage, qui séduisent immédiatement les étudiantes du master. Le laboratoire a été conservé en l'état depuis sa fermeture, et l'enseignant-chercheur vit lui-même sur une péniche : le bois est partout, il est facile de rendre l'entretien dynamique.

Dans le cadre de ce premier témoignage, la prise de contact entre le témoin et les étudiantes est intervenue en présence de l'enseignant et de l'archiviste. Elle a permis de définir les attentes de chacun et de rappeler la finalité de cette collecte. Le témoin s'est déclaré d'emblée favorable à la diffusion de son témoignage.

Avant de commencer le tournage, les étudiantes se sont renseignées sur le parcours de l'enseignant-chercheur et sont venues consulter le fonds d'archives de son laboratoire, que le bureau des archives avait collecté quelques mois auparavant. Puis elles ont soumis à l'approbation de l'archiviste une série de questions qu'elles souhaitent poser au témoin, en se basant sur le cahier des charges précédemment établi.

Fallait-il imposer un questionnaire rédigé par l'archiviste ? Le bureau des archives s'y est refusé car il aurait été difficile d'appliquer la même structure à

tous les entretiens, compte tenu de la diversité des témoins potentiels. Chaque témoin est en effet choisi pour son long parcours à l'université et sa vision personnelle de l'enseignement supérieur, mais les domaines d'intervention scientifique sont très variés. Une série de questions s'impose naturellement à tous les témoignages, par exemple sur la vision de l'université et l'évolution de l'enseignement supérieur, mais d'autres sont laissées à l'appréciation des étudiants.

Le tournage s'est déroulé en plusieurs séances et sur plusieurs lieux, au laboratoire et au domicile du chercheur. Le montage a permis d'aboutir à une vidéo de 17 minutes. Cette vidéo, les *rushes* et le carnet de tournage ont été archivés pour conserver une trace exploitable de l'ensemble de l'entretien.

Le témoin et les étudiantes ont chacun signé une convention de cession de droits autorisant la diffusion du témoignage, qui a ensuite été mis en ligne sur le site de l'université.

Le bureau des archives a beaucoup hésité sur la pertinence de diffuser la vidéo sur ses pages Internet. Le risque principal était de confondre témoignage et exercice de communication.

Néanmoins, le témoin et les étudiantes étaient désireux de montrer le travail réalisé et leur motivation était également fondée sur le désir de rendre cet entretien accessible à tous. Le bureau des archives a donc décidé de le mettre en ligne et d'assurer une publicité sobre au projet.

## **Extension du programme de collecte**

La première année, l'expérience avait été volontairement restreinte pour tester la viabilité du projet. Le bilan est nettement positif. Le témoin comme les étudiantes ont jugé l'expérience très riche du point de vue humain et en gardent un très bon souvenir. L'enseignant en charge du master a pour sa part considéré que le projet remplissait les conditions pédagogiques requises.

Il a été décidé d'étendre la campagne de collecte l'année prochaine à tous les étudiants du master 1 pour réaliser sept à huit entretiens annuels.

Le bureau des archives a d'ores et déjà rédigé une liste de témoins potentiels sur les conseils des enseignants-chercheurs de chaque discipline, en privilégiant les personnels retraités.



La première expérience a montré la difficulté d'obtenir un témoignage consistant en une vingtaine de minutes. La durée des entretiens sera donc allongée pour enrichir les témoignages. À l'inverse, le montage, qui s'était révélé très chronophage lors de cette première expérience, sera probablement simplifié.

## **Bilan du projet**

### *La relation avec le master : atouts et inconvénients*

Les premiers échos sur le programme ont montré la grande satisfaction des acteurs de l'université. La collaboration entre personnels administratifs, enseignants-chercheurs et étudiants fait souvent défaut dans une université : le projet a donc été perçu comme une initiative originale, où chacun pouvait trouver son intérêt. Les personnels de l'université ont déclaré découvrir un autre aspect du métier d'archiviste, dont la finalité leur paraissait plus claire. Ils prenaient alors conscience de la nécessité de constituer un patrimoine et de réfléchir aux traces laissées pour l'avenir.

Cette expérience collaborative n'a certes pas pris les mêmes formes que si elle avait été réalisée par le bureau des archives seul. L'absence d'un questionnaire commun à tous les enseignants-chercheurs et le champ laissé libre aux étudiants dans la construction du témoignage ne permettent pas de constituer un *corpus* parfaitement homogène. La multiplicité des collecteurs implique elle-même différentes techniques d'interrogation, différents choix dans la manière de mener l'entretien. Cette difficulté a été mesurée dès le départ. Mais pour impliquer les étudiants, il importait de les placer au centre de l'initiative et de les laisser mener le projet, depuis la prise de contact avec le témoin jusqu'au montage.

Dans un premier temps le bureau des archives avait pensé limiter la collecte à une seule discipline. Il aurait alors pu constituer rapidement un *corpus* cohérent, mais il fallait choisir arbitrairement une spécialité et perdre la notion de pluridisciplinarité qui est l'empreinte de Paris Diderot. Le temps jouait également en notre défaveur : les premiers personnels de l'université sont maintenant retraités et parfois très âgés. Il s'agissait donc d'agir rapidement pour parvenir à interroger tous ces témoins précieux. Cette diversité est aussi une chance pour les étudiants qui peuvent choisir un enseignant dont le

domaine d'activité et le parcours professionnel les séduisent *a priori*, la réussite d'un témoignage dépendant entre autres de la relation se nouant entre les protagonistes.

L'université mettra donc plusieurs années à constituer un *corpus* conséquent, d'autant que le rythme de collecte peut paraître lent, le bureau des archives n'étant pas maître du calendrier puisque la collecte a lieu pendant un nombre limité de semaines.

Mais ces contraintes paraissent limitées au regard des atouts du projet. Alors que le bureau des archives y consacre peu de temps, il dispose d'un matériau achevé et d'une source exploitable. Grâce à la formation des étudiants au journalisme, le bureau des archives obtient des témoignages dynamiques et de qualité. La vidéo devient alors un véritable atout car elle inscrit le témoin dans son environnement et rencontre ainsi la volonté initiale du bureau des archives : établir un lien entre l'histoire du témoin et l'histoire de l'université.

### *La relation aux enseignants-chercheurs*

Le projet aura reçu un accueil très favorable de la part des enseignants-chercheurs, les personnes sollicitées ayant volontiers accepté de se prêter à l'exercice. Les rares réticences ont porté sur la légitimité de leur parole, certains ne se jugeant pas dignes d'être écoutés. Mais tous ont été sensibles à la dimension pédagogique du projet et se sentent concernés par la réussite des étudiants.

Selon le Code de l'éducation, « les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche »<sup>1</sup>. Ce statut particulier est souvent un frein à la collecte des archives papier mais favorise grandement la collecte de témoignages oraux. Là où le devoir de réserve peut limiter l'expression d'un fonctionnaire, l'indépendance revendiquée de l'enseignant-chercheur favorise la prise de parole.

La collecte de témoignages contribue également à lever les suspicions sur le travail des archivistes. L'archiviste est souvent accueilli avec réserve par la communauté scientifique, qui peut voir paradoxalement en lui un « pilleur ». La réalisation d'entretiens constitue alors un point de contact pour faire

---

<sup>1</sup> Article L. 952-2 du Code de l'éducation.

connaître les missions et activités d'un archiviste. Si cette opération ne mène pas immédiatement au versement de fonds scientifiques, elle instaure une relation de confiance, clef de la réussite des opérations de collecte.

### Vers d'autres projets de collecte

Dans le cadre de cette collaboration avec le master « Journalisme scientifique », la collecte de témoignages d'enseignants-chercheurs s'était imposée, pour des raisons de facilité et de concordance avec le programme pédagogique des étudiants. Mais il serait trop confortable de s'y cantonner, d'autant que les enseignants-chercheurs représentent déjà la communauté la plus visible et la plus écoutée au sein d'une université.

Le bureau des archives s'attache donc à développer d'autres projets de collecte, qui porteraient sur les autres communautés – mal connues – de l'université : personnels administratifs, enseignants-vacataires, étudiants... Le dossier de l'étudiant renseigne sur son parcours pédagogique mais peu d'études abordent d'autres aspects de sa vie (transports, vie associative, etc.). Les archivistes travaillent donc avec les responsables de masters en histoire et en sociologie, dont les étudiants seraient susceptibles de travailler sur ces thématiques. Le bureau des archives se chargerait *a minima* de conserver les témoignages produits et pourrait suggérer des pistes de collecte, avec un défi sur le long terme : permettre à la communauté universitaire de reprendre possession de son histoire.

Magalie MOYSAN  
Adjointe du bureau des archives  
Université Paris Diderot  
magalie.moysan@univ-paris-diderot.fr